

55° annata Prezzu 1,4<u>0 €</u>

C.P. 0422 C 82046 ISSN 1262 Dispensé de timbrage

www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU



Déchets: Quand la CAPA dérape...

p. 9



L'ère des pandémies



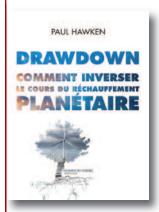
Pour la levée du Statut DPS p. 7

Tutti in Corti stu sàbatu u 30 di ghjennaghju

Accapu di a reddazzione

■ Ottanta suluzioni contr'à u riscaldamentu glubale. Ci ne serà una chì puderia ispirà a ghjente di u lucale?*

In u so libru Drawdown, Paul Hawken è una squadra di scentifichi anu messu à a prova (incù mudelli matemàtichi) e suluzioni da luttà contr'à u scumbuglimentu climàticu è l'anu classificate da a più à a menu efficace. Allora chì ci hè da fà per economizà 1000 millarde di tunellate di carbone?



ccu u top 10 di e suluzioni e più efficace perchì ghjuntu à un piccu (drawdown), ùn si puderà più rincullà u riscaldamentu.

1/ Pate a sciappittana senza mancu una biera fresca o ghjacci in lu pastizzu? Turnà à apre e ghjaccere di Brandu o d'altrò? Innò, ma, arricoglie, purificà, riciclà o rimpiazzà i gas HFC chì ghjòvanu in i frigò, e clim, i cunghjalatori saria benìssimu pè u clima. Top 1!

2/ Utilizà l'energia di u ventu nant'à

u liturale. Ûn s'agisce micca di fà appena di ventu incù un giurnale d'incrucittimi sott'à u parasole ma di pruduce elettricità. In Capicorsu u ventu ci hè natu, nò?

- 3/ Fidighjà i vostri figlioli in caterochju quand'elli ùn finiscenu micca u so piattu? Inùtule o guasi. Ma sapè, chì u terzu di tuttu ciò chì hè pruduttu da l'agricultura hè ghjittatu nanzu di ghjunghje nant'à u tavulinu. Stu frazu rapresentà 8% di l'emissioni di CO₂.
- **4/ Nutriscesi di torta à i ceci è d'insalate?** Micca solu. Ma manghjà di menu carne saria bè. L'allevu hè rispunsevule di 20% di l'emissioni.
- 5/ Prutege e fureste tropicale. Ma dinù e fureste timperate.
- **6 & 7/ Educà è prumove u planning familiale.** A liberazione di e donne di u Terzu Mondu ci puderìa salvà à tutti!
- **8 & 10/ Utilizà l'energia di u sole da pruduce l'elettricità.** Ci ne serà sempre abbastanza per abbrunzà.
- **9/ Incuragisce u silvuppasturalisimu.** Fà u pastore in furesta: ci vuleria à cappià i porci sott'à l'àrburi pè u sempre? Lascià e capre smachjà i castagneti? L'affare serà più cumplessa ma dà à riflette.

A squadra di Paul Hawken hà studiatu d'altre suluzioni. Praticà un'agricultura chì rigenera a terra, fà chì e cità fùssinu di più pedone, custruì in legnu o bambù, prutege e zone umide, utilizà u plàsticu vegetale... S'è vo vulete sapene di più ed avè u classamentu cumplettu (in inglese) pichjate quì:

https://www.drawdown.org/solutions/table-of-solutions ■

* Publicatu nant'à u situ di apiazzetta.com d'aostu 2018, sott'à a zifra di Zenbucucciu. Ferma sempre d'attualità...

A crisa

cunsequenze ecunòmiche di a crisa sanitaria in Corsica anu da esse tremende. Secondu à l'INSEE (lighjite l'edituriale d'ARRITTI in pàgina 3), a nostr'isula hè a regione di Francia chi soffre u più di sse cunsequenze ecunòmiche. È ancu, Francescu Alfonsi chì cummenta l'inchiesta per ARRITTI, ùn parla chè di certi puntelli ch'ella hà studiatu l'INSEE. Ma a situazione hè bella più grava torna, è si verà forse da quì à pocu, s'omu cuntabilizeghja l'impiecati di a stagione turìstica. Ghjente più o menu dichjarati, ch'ùn sò ancu pigliati in contu da e statistiche di l'impiecu è di a puvertà. Puru, numarosi sò i curciarelli chì travàglianu solu pè a stagione (sopratuttu frà a nostra ghjuventù) è chì anu ciuttatu d'un colpu ind'è a precarità. Listessu custatu ind'è u sport, pè u più u sport amatore, ancu sè i prufessiunali dinù sòffrenu di a situazione. Mondu club di sport cullettivu anu da sparisce in 2021 per vìa ch'elli ùn ponu più assicurà ricette pè u so bugettu di funziunamentu. Sopratuttu sè no turnemu à cunfinà... Per avà, più o menu (è più menu chè più), e cullettività territuriale è u sponsoring pòrghjenu un pocu di sustegnu. Ma da quì à pocu, a regione, e cumune, l'imprese, ùn ghjunghjeranu più à mette a manu in stacca... A pèrdita di i licenziati hà da vene in furia anch'ella, i sustenitori di u ghjocu à pallò, u rugby, u volley, eccèttera, chì ùn ponu più vede i scontri, ùn ghjunghjeranu à rinuvellà u so sustegnu. È ancu s'elli anu un amore tremendu pè u so club, cum'è per un dettu l'accaniti di u Sporting Club di Bastia, saranu tocchi dinù da a crisa è ùn puderanu forse ripiglià a so carta pè a pròssima stagione. Ancu assai ch'ellu ci sò i Socios, o azzioni da tutte e mamme chì permèttenu à i club pro per avà di tene u colpu. In Corsica, u sport impieca assai mondu è parechji frà elli piglieranu a strada di Pol'Impiecu. Dinù, in u mondu assuciativu, ch'ùn hà più listessu funziunamentu dapoi un annu ch'ella hà schiattata sta crisa sanitaria. Ùn ci hè più soldi chì èntrenu ind'è casci di l'associ. Senza parlà di a cultura induve a Corsica conta assai intermitenti, più o menu dichjarati torna. L'associ o l'imprese impegnate à urganizà l'evenimenti, e manifestazioni, e serate culturale, sò in gattivu statu. L'artisti ch'ùn si prudùcenu più annant'à a scena, ch'ùn tròvanu più ne u so pùblicu, nè u sustegnu abituale di l'imprese private, sòffrenu è anu da soffre torna assai.

È noi, ch'avemu da diventà senza cultura? Senza u cantu, a mùsica, u teatru, u ballu, u scàmbiu, di sse serate nustrale? Senza ss'arrichiscimentu, senza ssu nutrimentu di l'ànima, senza pudè gode è cresce di ssi tempi di cumunione è di spartera? À u mumentu di mandà ssu nùmaru d'Arritti à a stamperìa, si parlava di più in più d'un terzu cunfinamentu. A saperemu màrcuri sè no ci chjudimu torna in casa o nò.

nº 2685 • 28 di ghjennahju 2021

Curagiu è forza à tutti. **Fabiana Giovannini.**

Cap'articulu

Par François Alfonsi



Chiffres INSEE

Economie corse en berne

Dans son courrier opposant une fin de non-recevoir au plan Salvezza élaboré en lien avec les acteurs économiques et voté par l'Assemblée de Corse, parlant des indicateurs économiques de la Corse, le Président de la République a écrit « qu'ils témoignent d'améliorations du paysage économique encourageantes (...) tout cela nous laisse à penser que les dispositifs mis en place commencent à porter leurs fruits». La publication cette semaine par l'INSEE de sa note de conjoncture trimestrielle est venue lui apporter un démenti cinglant, même si les fonctionnaires du Ministère ont beaucoup fait pour essayer d'en limiter la portée.

ette note fait état des résultats économiques du troisième trimestre 2020, juillet-août-septembre, lors de l'éclaircie économique permise par la fin du premier confinement en juin, suivi d'une reprise progressive en juillet, jusqu'aux mesures annonciatrices du second confinement, quand les premières liaisons internationales ont été supprimées vers le 20 septembre. Tous les indicateurs sont au rouge. On peut énumérer:

«Sur un an, l'emploi insulaire paye le prix fort de la crise sanitaire, il diminue de 2,3% alors que la baisse est trois fois moindre (-0,8%) au plan national.»

«Fin juillet, 5,5% des salariés insulaires sont toujours en activité partielle, (...). Ils sont moins nombreux le mois suivant (3,4% en août et septembre). La Corse reste néanmoins parmi les régions les plus concernées par ce dispositif d'aide aux entreprises (2,6% en moyenne nationale en septembre) »

«Sur un an, le nombre de demandeurs d'emploi augmente trois fois plus vite sur l'île (+14,7%) qu'au niveau France entière (+4,4%).»

«Le niveau d'activité peut aussi être estimé à partir du nombre d'heures de travail rémunérées et déclarées par les employeurs du secteur privé (...) 11,4% d'heures en moins. La Corse reste la plus pénalisée sur ce critère malgré la reprise.» «Sur un an, par rapport au 3e trimestre 2019, le transport maritime de fret régresse de -10,1%.» «Même au mois d'août, le nombre de passagers reste très en deçà de son niveau habituel (-18,8% par rapport à août 2019).»

«(pour la seconde vague) la Corse demeurerait la région la plus impactée de France (en raison) du poids important dans l'économie régionale des activités présentant les plus fortes baisses telles que l'hébergement-restauration et le transportentreposage.»

Le titre choisi par les auteurs pour présenter ces chiffres est «Une courte amélioration entre deux vagues». Mais ils auraient dû en choisir un autre, du genre «Conséquences économiques aggravées pour la Corse» tant les statistiques étudiées, activité économique, emploi, transports, montrent un impact grosso modo deux fois supérieur de la crise dans l'île par rapport à la moyenne enregistrée pour la France entière. Mais l'inclinaison de l'INSEE, dont on ne peut oublier qu'il dépend directement du Ministère des Finances, a été d'essayer de peindre en rose ce bilan.

Pour cela un artifice est utilisé qui consiste à comparer le troisième trimestre avec le trimestre précédent, ce qui, compte tenu du caractère touristique de l'économie insulaire, est une comparaison non pertinente, car, bien évidemment, même en année normale, tous ces indicateurs (emplois créés, heures travaillées, fret et passagers transportés), augmentent beaucoup plus fortement en Corse que sur le continent entre avril et août.

Le tour de passe-passe de l'INSEE, appliqué par exemple à la statistique du chômage, s'exprime ainsi: « Au troisième trimestre, (...) la reprise de l'emploi est bien plus marquée sur l'île (+4,4%) qu'en France (+1,6%)» et plus loin «cependant, sur un an, il diminue de 2,3% quand la baisse est trois fois moindre (-0,8%) au niveau national.» Et les rédacteurs de choisir comme titre au paragraphe: «Rebond de l'emploi en période estivale». La même méthode du «titre en rose» est appliquée aux différents thèmes: «redressement des créations d'entreprises», « moindre recours au chômage partiel», jusqu'à écrire en titre «Les demandeurs d'emploi moins nombreux au troisième trimestre», ce qui, dans une économie touristique est toujours le cas, par nature, Covid ou pas, par rapport au second trimestre. Et cela alors que les chiffres annuels indiquent « que le nombre de demandeurs d'emploi, sur un an, augmente trois fois plus vite sur l'île qu'au niveau France entière» soit l'exact contraire du titre choisi.

Mais, quels que soient les efforts de l'INSEE pour peindre la réalité en rose, telle que la veut Emmanuel Macron, la réalité économique est établie et n'a rien à voir avec «les améliorations encourageantes» décrétées par le Chef de l'État dans son courrier à Gilles Simeoni.

nº 2685 ● 28 di ghjennahju 2021 Arritti ● 3



Covid-19

Mettre en œuvre des solutions locales à un désordre global

Posté par Vianney Cier, un ami basque d'Arritti sur sa page facebook lors du premier confinement, cette contribution donne à réfléchir. C'était l'époque où l'on aspirait au « monde d'après ».

Au moment de se résigner à un nouveau confinement, les interrogations que pointait ce militant basque conservent toute leur pertinence. À nous d'inventer les scénarios alternatifs si nous voulons sortir de cette crise.



n ces temps inédits où les eaux agitées et troublées nous amènent à vivre une expérience sans précédent...

Au-delà de nos vies et épreuves personnelles, nous allons être limités dans nos actes de tous les jours, le travail, l'école, la crèche, les mobilités du quotidien et plus encore, les mobilités lointaines.

Vivre, étudier, travailler et décider au pays, disions-nous il y a quarante ans. Notre manière de vivre, de travailler, d'étudier et décider sont aujourd'hui simultanément affectés.

Peut-être même durablement. Nous allons nous rendre compte à quel point nombre de nos voisins, de nos amis, de nos parents souffrent de l'isolement pas que quelques jours dans une vie, mais au long cours.

Plus que jamais, la question de la relocalisation de nos activités va se poser. Il y aura un avant et un après.

Un leitmotiv qui retrouve tout son sens en ces temps de globalisation échevelée dont les excès viennent de s'arrêter net. Nous allons réapprendre à bâtir des ponts là où d'autres veulent multiplier des murs. Ces murs entre lesquels la planète va être confinée quelques semaines et où le souffle du monde globalisé va être suspendu en plein élan. Dans la bataille que nous livrons, il y aura des victimes collatérales. Ce ne sont pas que des statistiques dont le décompte augmente d'heure en heure. Ce sont des êtres humains, des histoires de vie, des parents, des enfants, des frères et sœurs. Parfois ce seront quelques-uns d'entre nous.

Ce sont des femmes et des hommes, parfois nous les avons tout juste croisés dans la vraie vie, nous avons lus leurs écrits, nous avons écouté leur musique ou vu leurs films.

Parfois nous les connaissons intimement, ce sont nos proches, nos amis, les membres de notre famille.

Des gens que nous connaissons, des gens que nous aimons Celles et ceux à qui nous n'aurons pas eu le temps de leur dire qu'on les aime, parce que nous



L'ère des pandémies

I faut arrêter de véhiculer n'importe quoi sur les réseaux sociaux...
Effectivement, le matraquage médiatique et l'incohérence des mesures gouvernementales peuvent faire douter tout un chacun de la réalité des choses, c'est une réaction humaine; ceci dit, arrêtons de dire que la grippe saisonnière fait plus de morts que la Covid-19.

Ça, c'était avant, aux premiers jours de la pandémie....

Aujourd'hui le bilan sur une année est de 3700 morts de la grippe en France pour la saison 2019-2020 (800.000 morts chaque année en moyenne dans le monde). Alors, que pour l'année 2020-2021 (qui ne sera bouclée qu'en mars), la Covid-19 de son côté est responsable de la mort en France de 73.494

personnes à l'heure où nous rédigeons cet article* (2.142.650 dans le monde). Ceci dit encore, la véritable cause de panique est le sous-dimensionnement de nos infrastructures de santé pour lutter contre la pandémie. C'est ça qui ruine l'économie et notre vie en société, en imposant des mesures de confinement et toujours plus de restrictions de libertés.

Au lieu de renforcer les moyens budgétaires et les moyens en lits, matériels de réanimation et personnels soignants de l'hôpital public (qui sont des mesures de long terme), les décideurs préfèrent dire aux gens : restez chez vous.

Pire, ils continuent par ailleurs de supprimer des lits et des infirmières! Ils n'ont pas encore compris que nous

sommes rendus à l'ère des pandémies et que les Coronavirus vont se succéder... la solution pour vivre en essayant de se protéger au mieux est, bien sûr la prudence en amont, pour soi et pour les autres, mais cela n'aura de réelle efficacité qu'avec le dimensionnement adéquat de l'hôpital public pour lutter en aval. Bien sûr encore il faut conjuguer (et perfectionner) l'ensemble des moyens de lutte à disposition (mesures-barrière, tests, traitement, vaccination), mais il faut AUSSI rendre tous ses moyens à notre système de santé. Ce n'est qu'à ce prix que nous pourrons affronter cette nouvelle ère, l'ère des

pandémies. ■ Fabiana Giovannini.

les avons perdus de vue ou que nous sommes brouillés avec eux. Celles et ceux privés de leur mobilité ou de leur liberté pour de bonnes et mauvaises raisons. C'est peut-être le moment de leur envoyer un signal? Une preuve de vie?

Ces périodes de crises sont celles où nous nous dévoilons des capacités que nous ne connaissions pas, des ressorts que nous ignorions en nous. De nouvelles formes de solidarités vont jaillir. Nous allons devoir réapprendre de nouvelles formes d'attention à l'autre, à retisser des liens d'une autre manière, avec celles et ceux dont nous allons pendant quelques semaines être coupés de toute relation physique, de toute étreinte.

Nous allons redécouvrir nos voisins. Et communiquer avec les outils d'aujourd'hui avec nos lointains.

Le temps de retrouver, dans quelques jours, dans quelques semaines le cours d'un long fleuve pas si tranquille dans laquelle nous aurons peut-être appris quelque chose de ce qu'on appelle «l'humanité».

Que ce temps nous soit utile à méditer sur le sens que nous entendons donner à nos vies et la manière dont nous voulons les poursuivre ou reprendre nos petites affaires comme si cet épisode n'avait pas eu lieu.

Les plus sombres d'entre nous voient dans ce moment une forme de punition. Ils iront même jusqu'à parler de pénitence. D'autres parleront d'effondrement ou de collapsus.

Nous pouvons aussi y voir une forme d'avertissement, d'opportunité de ce qu'il nous faut changer et ralentir. Et mettre cette période à profit.

Pour ne pas commettre les mêmes erreurs qui ont été commises il y a cent ans au moment de la grippe espagnole dans la foulée de l'effondrement que

fut la première guerre mondiale. Il y avait là aussi des opportunités à reconstruire le monde sur des bases de coopération plutôt que de détestation.

Il a fallu attendre la fin de la seconde guerre mondiale pour que pendant une courte séquence de deux à trois décennies, nous construisions des systèmes de solidarité qui ont été à l'origine de la plus grande poussée de prospérité de l'histoire de l'humanité, mais en négligeant la planète et sa biodiversité.

Dans un monde idéal, nous aurions tenté de corriger ces erreurs sur la planète et le climat sans pour autant déconstruire les modes de solidarité collective que le conseil national de la résistance avait

Mais depuis quarante ans, certains s'acharnent à éroder voire dans certains pays, à détruire l'œuvre des reconstructeurs de l'après-guerre, pour faire de la solidarité, de la santé, de l'éducation, de l'habitat, de l'alimentation, de la biodiversité, de l'environnement et du climat, une source intarissable de profits indus pour quelques-uns au détriment de l'intérêt général de tous. Faisant du monde une marchandise et en revenir à ce que nous étions il y a cent

Dans le monde réel, c'est la réalité qui se rappelle à nous, avec un certain sens de la tragédie, pour nous inciter à revenir à la raison.

Et mettre en œuvre des solutions locales à un désordre global, des scénarios alternatifs à ce collapsus que certains appellent de leurs vœux.

Empower Yourself! (responsabilisezvous)

Herrian bizi, herrian ikasi, herrian lana, herrian erabaki! (Vivre au village, étudier au village, travailler au village, décider du village)

En attendant, comme un pont sur les eaux agitées...»

Vianney Cier.

Tutt'in Corti u 30 di ghjennaghju

Pour la levée du statut de DPS

Appel à manifester contre l'arbitraire et la iustice d'exception! Pour la levée du statut DPS et le rapprochement familial de Pierre Alessandri et Alain Ferrandi. Participez à la manifestation de soutien organisée par la Ligue des Droits de l'Homme Section

àbatu u 30 di ghjennaghju 2021, à parte di un'ora dopu meziornu in Corti, contr'à l'inghjustizia fatta à dui patriotti, incarciarati so tarra. Ci tocca oghji à ricusà l'offesa fatta à u pòpulu corsu fendu fronti di manera cumuna par fà rispittà i diritti di l'omi è a ghjustizia. Purtetti banderi è viniti numarosi! » ■ L'Ora di u Ritornu.

hjama à a mubilisazione : l'Associu Sulidarità appelle à la mobilisation du peuple corse aux côtés de l'Ora di u ritornu le samedi 30 janvier à 13h à Corti, Place Padoue. Le peuple corse dans son ensemble doit se mobiliser afin de montrer au gouvernement que le refus de lever le statut de Détenu Particulièrement Signalés de Petru Alessandri et Alain Ferrandi est inadmissible, et qu'il relève purement et simplement de la vengeance d'État. Jamais nous n'accepterons que l'exil, la prison, le fichage, les persécutions politiques soient le quotidien de ceux qui se sont levés pour défendre cette terre! Les prisonniers politiques doivent être libérés et l'État français doit se mettre autour de la table pour discuter enfin d'une ghjennaghju!» ■ Associu Sulidarità.

emu a Corsica appelle au rassemblement organisé par l'Ora di u Ritornu. Suite à la décisioni prise par le Premier Ministre de rejeter la levée du statut de Détenu Particulièrement Signalé empêchant ainsi toutes possibilités de rapprochement en Corse et méprisant toutes les règles de droit. Femu a Corsica appelle au rassemblement le samedi 30 janvier à 13h à Corti, piazza Padoue, organisée par l'Ora di u Ritornu. Femu a Corsica dénonce cette vengeance toujours solidaire et déterminé pour dénoncer ces pratiques qui ne concourent ni à l'apaisement, ni à une solution politique globale à la question corse.» Partitu Femu a Corsica.

* Bilan Covid (au 26 janvier 2021)

Cas dans le Monde 99 802 069	Guérisons 55 165 102	Décès 2 142 650
Cas en France 3 057 857	Guérisons non communiqué	Décès 73 494

En Corse, Covid-19 a fait 149 morts. Les chiffres des contaminations et des guérisons depuis le début de l'épidémie ne sont pas rappelés par l'ARS de Corse.

nº 2685 • 28 di ghjennahju 2021 ARRITTI • 5



Sahara occidental

Le droit international sacrifié par l'Union européenne pour un accord commercial

Depuis trente ans, le Droit International est bafoué au Sahara Occidental, ex-colonie espagnole, toujours en attente d'un referendum d'autodétermination.

n Novembre 1975, les accords de Madrid entérinent le désengage-dental. Alors que celui-ci est inscrit sur la liste des territoires non-autonomes établie par les Nations unies depuis 1966, et que son peuple bénéficie donc du droit à l'autodétermination, comme l'ont reconnu de nombreuses résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies ainsi que la Cour internationale de justice en 1975, le Maroc va ignorer ces décisions. Quelques jours auparavant, Hassan II venait d'organiser la «marche verte» où plus de 300.000 marocains civils et militaires pénétraient dans la région afin de pousser l'Espagne au désengagement.

Dès lors, le Front Polisario, organisation indépendantiste sahraouie passe de la lutte contre l'occupant espagnol à la lutte contre l'occupant marocain et mauritanien. L'aide de l'Algérie qui voit dans le Sahara occidental un moyen de gagner un accès à l'océan

Atlantique ne sera pas suffisante, et le Maroc arrive à s'accaparer 80% du Sahara occidental. La Mauritanie ne pouvant pas réaliser ses ambitions se retire. La guérilla continue jusqu'en 1991, moment où est signé un cessezle-feu sous l'égide de l'ONU. L'accord garanti un referendum d'autodétermination qui doit être organisé par l'ONU en accord avec les parties marocaines et sahraouies. 30 ans plus tard, les négociations sur ce referendum sont au point mort, le Maroc a érigé un mur de sable le long de la ligne de contact avec le Front Polisario. La mémoire de la dernière colonie d'Afrique s'évanouit dans la conscience politique européenne.

Ce conflit oublié, c'est Trump qui va le raviver. En troquant en décembre 2020 la normalisation des relations entre le Maroc et Israël contre la reconnaissance par les États-Unis des revendications territoriales marocaines, les espoirs d'autodétermination du peuple sahraoui s'évanouissent un peu plus.

On renforce la frustration de la jeunesse, qui n'entrevoit désormais que dans la lutte armée le salut de son peuple.

La complicité de l'Union européenne dans le processus de colonisation

En 2016, l'UE signe un accord commercial préférentiel avec le Maroc incluant le Sahara occidental implicitement. Le 21 décembre 2016, la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) a statué en appel que le Sahara occidental ne pouvait pas être inclus dans un accord commercial entre l'Union européenne (UE) et le Maroc. Sauf « consentement» explicite de la population du territoire, cela reviendrait à violer le principe d'autodétermination des peuples. Pourtant, l'inclusion explicite du Sahara Occidental après la révision de l'accord commercial en avril 2019 n'a suscité que peu d'indignation.

Au lieu d'appliquer la notion de « consentement », comme demandé la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE), la Commission a entrepris une «consultation» des acteurs socio-économiques sahraouis. Alors que le consentement requiert une approbation explicite, une consultation n'en requiert pas1. De même, la Commission a remplacé dans les négociations la notion de «population sahraouie» par «la population concernée». En somme, cela revient à ne pas prendre en compte la voix de ceux qui se sont retrouvés expulsés des territoires sahraouis (qui eux sont contre cet accord préférentiel).

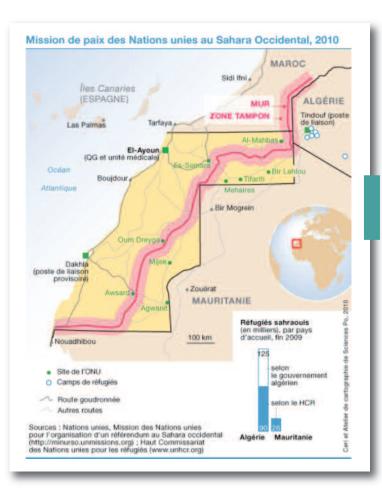
Cette vision est en contradiction avec la décision de la CJUE, et en violation du droit à l'autodétermination tel que défini par l'ONU. Si l'Union européenne reste volontairement silencieuse sur le sujet du Sahara occidental, c'est parce qu'elle voit dans le Maroc un partenaire dans sa lutte contre l'immigration illégale et le terrorisme. Comprenez, il faut ménager le Maroc; exit donc le droit des peuples à disposer d'euxmêmes.

Un accord commercial légitimant la politique de colonisation marocaine

Dans ses rapports, la Commission européenne se félicite de son «approche pragmatique» qui aurait créé des emplois, accru les exportations vers l'UE et augmenté le bien-être «des populations concernées» dans les territoires occupés.

Ce ne sont pas les «vrais» sahraouis, c'est-à-dire ceux qui ont été poussés à l'exil du fait de la guerre, qui sont les bénéficiaires de cet accord commercial mais bien les colons marocains qui s'installent au Sahara Occidental pour en exploiter ses ressources halieutiques et agricoles, encouragés par les avantages fiscaux.

La Commission européenne reconnait que ce sont bien des individus venus des régions du Maroc qui travaillent principalement dans le secteur de la pêche. Les régions du Sahara occidental occupé sont celles qui reçoi-



Source: Luis
Martinez,
« Frontières et
nationalisme autour
du Sahara
Occidental»,
CERISCOPE
Frontières, 2011.
http://ceriscope.
sciencespo.fr/content/
part3/frontieres-etnationalisme-autourdu-sahara-occidental

vent le plus d'investissements de la part de l'administration marocaine. Ces investissements, présentés par la Commission comme permettant de développer le Sahara occidental et qui bénéficieraient aux «populations concernées » servent en réalité à ancrer la politique de colonisation du Sahara occidental sans que les richesses produites dans ces régions ne bénéficient aux sahraouis présents dans le Sahara Occidental avant l'invasion de 1975. La Commission va même plus loin en affirmant que les populations vivantes actuellement dans les territoires occupés (en majorité des colons) ont eux aussi «le droit à bénéficier de la croissance économique». On s'éloigne ainsi de toute résolution pacifique du conflit.

C'est bien le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes qu'on sacrifie sur l'autel du commerce. Mettre un terme à l'accord préférentiel est le seul moyen pour casser cette politique colonisatrice. Si l'accord est suspendu, cela aura de fortes répercussions sur les industries agricoles et de pêche, car le retour aux droits de douane pour les productions venant du Sahara Occidental rendra plusieurs entreprises favorisant la colonisation non-rentables, ce qui ralentira le processus de colonisation. Si la région occupée du Sahara occidental perd sa rentabilité pour l'occupant, alors le Maroc pourrait retourner à la table des négociations. Dans le cas contraire, la frustration d'une génération de sahraouis qui a grandi dans les camps de réfugiés dans le désert algérien pourrait se traduire par une reprise à haute intensité des combats dans la région, au malheur de tous.

Cela est déjà le cas: des combats à faibles intensités entre les forces indépendantistes sahraouies du Front Polisario et les troupes marocaines ont repris depuis la rupture du cessez-lefeu le 13 novembre 2020. Pendant ce temps, l'UE continue d'importer depuis les territoires occupés des produits de la pêche et de l'agriculture (en particulier tomates et melons), dans l'indifférence la plus totale.

Jean-Toussaint Battestini.

Références

- 2018 Report on benefits for the people of Western Sahara and public consultation on extending tariff preferences to products from Western Sahara European Commission
- Above the Law, NGO Western Sahara Resource Watch, Décembre 2020
- 2020 Report on the benefits for the people of Western Sahara on extending tariff preferences to products from Western Sahara European Commission

1. Voir le rapport «Above the Law» de l'ONG Western Sahara Resource Watch (en anglais).



#MeToo #MeTooInceste

Protégeons l'enfance

e mouvement #MeToo a libéré la parole de nombreuses femmes abusées sexuellement dans leur enfance ou leur adolescence... Il s'est répandu sur les réseaux sociaux, avec des témoignages épouvantables de vérités et de souffrances. Il a jeté un profond malaise, mais n'a pas encore provoqué toutes les réactions qu'il aurait dû entraîner au niveau politique. Hélas.

Dans ce contexte, les révélations de Camille Kouchner dans son livre «La Familia grande», paru le 7 janvier dernier, mettant en cause le politologue, ancien député, Olivier Duhamel pour des abus sexuels sur le frère jumeau de Camille Kouchner lorsqu'il avait 13 ans... a brutalement remis en mémoire l'hashtag MeToo, et donné naissance à un autre hashtag, avec une multitude de témoignages tout aussi terrifiants. #MeToolnceste dénonce ainsi un autre tabou, inscrit dans ce prolongement, et qui terrorise tellement il semble répandu, sans impunité, avec d'insupportables blessures d'enfance.

Ces innombrables témoignages ne laissent aucun doute à la véracité des faits. La parole là aussi se libère, jusque chez des élus de la République, qui révèlent leur terrible secret. Il faut saluer le courage de toutes ces victimes et se révolter de l'impunité dont ont joui leur bourreau, marquant à vie ces enfants, et faisant d'autres victimes encore. Car, ce qui est terrifiant, c'est de constater que c'est 20, 30 ou 40 ans après, une fois devenus adultes, que ces victimes trouvent le courage de parler.

Ce qui est terrifiant, c'est de savoir que jusqu'ici ils et elles portaient ce poids seul(e)s, s'habillant de honte, alors que leurs agresseurs pavanent et jouissent même parfois de notoriété.

Ce qui est terrifiant, c'est le manque de soutien de leurs proches parfois dans la confidence.

Ce qui est terrifiant, c'est encore et toujours ce malaise au niveau politique, tant toutes les familles politiques sont touchées, concernées, salies, par ces scandales.

Ce qui est terrifiant, c'est qu'on attend toujours une reconnaissance véritable des victimes, passées, actuelles ou futures.

Ce qui est terrifiant, c'est que malgré ces révélations, le législateur estime encore qu'un enfant peut être « consentant » !

«On vous écoute, et on vous croit» a dit l'actrice Alexandra Lamy. Voilà les mots dont ont besoin ces personnes dont l'enfance a été brisée. «Protéger les enfants des violences sexuelles doit être une priorité politique [...] nous devons changer les lois. » Bravo Madame. Oui, il nous faut protéger l'enfance. Aucune société ne peut se bâtir valablement sur ce non-dit, des abus faits à l'innocence. Les violences faites aux enfants, comme d'ailleurs les violences faites aux femmes, doivent être une priorité politique absolue. ■ Fabiana Giovannini.

Non au Centre d'enfouissement des déchets à Moltifau

Constitution du « Cullettivu Centru Corsica Vivu »

Samedi 10 Janvier, à la grande salle Prumitei de Francardu s'est tenu une réunion publique où ont été présentées les conclusions de l'étude de faisabilité technique du projet d'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND), prévu sur l'ancienne carrière de Moltifau. De très nombreux riverains, dont la grande majorité des élus de la région, étaient présents.

Dans moins d'un an, les capacités de stockages des différents centres d'enfouissement de l'île seront saturés. La situation est urgente. Et la confiance des populations est ébranlée. Tour à tour, les centres d'enfouissement technique de Tallone, Prunelli di Fium'Orbu, Vicu, Vighianeddu l'ont démontré avec parfois de fortes tensions : dans aucune région de Corse il n'est tolérable de demander à la population concernée d'accueillir l'ensemble des déchets produits dans l'île. Il faut donc trouver des solutions plus solidaires dans l'attente de la montée en charge du tri. La population du centre Corse est prête à sa part du chemin pour faire face aux déchets produits dans la région, mais elle n'acceptera pas de devenir le seul exutoire à déchets de Corse comme cela semble se profiler. De même qu'elle n'entend pas non plus supporter un centre d'enfouissement sans étude d'impact sur l'environnement. Bon nombre d'interrogations demeurent en effet sans réponses sur ce point, notamment concernant les garanties sur la non pollution des eaux et des nappes phréatiques qui n'ont pas été apportées à ce jour. Il faut trouver des solutions de traitement dans chaque territoire (notamment au niveau des fermentescibles comme de l'enfouissement des déchets ultimes) et accélérer la mise en place du tri à la source,

sont Bastia et Aiacciu.

Après trois longues heures de débat, l'unanimité s'est donc faite contre le projet de Moltifau. Il a été annoncé l'intention de créer un collectif de lutte qui s'est constitué ce vendredi 22 janvier à la casa cumuna de Ponte à a Leccia. Voici le communiqué.

partout. Et particulièrement dans les grands bassins de production que

'association « Culletivu Centru Corsica Vivu » a été créée le 22 janvier 2021. La crise du Covid nous a contraints à n'être que six présents à la casa cumuna de Ponte Leccia. Nous nous engageons à vous tenir régulièrement informés sur notre page facebook et bientôt sur notre site internet. La première action que nous allons mener dans les jours qui viennent sera une campagne d'adhésions.

Nous allons dès que possible demander une affiliation à France Nature Environnement.

Nous établirons également des liens avec tous les autres collectifs de Corse, car notre action ne doit pas se résumer à l'opposition à ce projet de création de CET de Moltifau.

Nous sommes «en veille» et ne manquerons pas de nous exprimer à chaque fois que cela sera nécessaire et resterons mobilisés auprès des responsables ayant en charge la politique de tri et la promotion de l'économie circulaire. Loin de nous opposer à tout, nous voulons être l'expression d'une force de proposition.

Uniti saremu più forti.»

> Cuntatti :

rumenzule.no.in.centru.corsu@gmail.com FB: CulletivuCentruCorsicaVivu



Déchets

Quand la CAPA dérape...

epuis des années, la CAPA et bien d'autres intercommunalités, soutenues par le Syvadec, refusent par tous les moyens de s'attaquer au principal flux de déchets qu'il est urgent et impératif de collecter et traiter séparément, celui des biodéchets.

Ceux-ci représentent plus d'un quart de nos poubelles – encore plus dans les zones touristiques. Quand ils se décomposent dans les centres d'enfouissement, ils provoquent les nuisances supportées depuis des années par les riverains, et un impact environnemental désastreux.

Plutôt que mettre en place le tri à la source de ces biodéchets, qui est maintenant obligatoire (Loi de transition énergétique et Directive européenne UE 2018 851 du 30 mai 2018), la CAPA s'enferre dans une « solution » de tri mécano biologique sur ordures brutes, technique que l'Europe entière abandonne en raison de ses résultats médiocres, et qui n'est pas conforme aux objectifs européens.

Elle y ajoute du brûlage de résidus, en général des plastiques, dont la pollution dégage des centaines de composés toxiques, qui s'ajouteront à ceux issus des centrales du Vaziu puis du Ricantu. Enfin, au passage, elle «vend» nos déchets aux gros opérateurs du secteur pour près de 12 ans, puisque l'appel d'offres concerne les études, la construction ET l'exploitation du centre de «tri».

Nul doute qu'ils sauront mettre nos déchets en coupe réglée, pour leur plus grand profit, comme ont su si bien le faire les transporteurs ces dernières années, et que les citoyens n'auront plus qu'à régler la facture - déjà la plus élevée de France.

En outre, ce type d'installation ne peut être accepté en raison des conséquences potentielles sur la santé des Ajacciens, déjà bien mise à mal par toutes les pollutions de l'air (centrales, bateaux, brûlage sauvage de déchets et de déchets verts).

Au moment où l'Italie, grâce au tri au porte à porte, dépasse 61% de tri, la Toscana 60 %, la Sardaigne 73 %... et l'Isola d'Elba 70% (avec 3 millions de touristes), Laurent Marcangeli et les élus de la CAPA restent sur des solutions périmées, faute d'avoir su ou voulu mettre en œuvre des solutions de bon sens à moindre coût.

EELV / I Verdi s'élève contre ce choix d'arrière-garde, au détriment de notre santé et au profit d'intérêts strictement

Auropa Eculugia I Verdi, 20/01/2021.

«La Corse a deux pôles qui totalisent 75% des déchets produits dans l'île. Sans dialogue avec Bastia (CAB) et Aiacciu (CAPA): échec garanti!» disait Edmond Simeoni sur les réseaux sociaux le 18 avril 2017... En juillet 2018, il se réjouissait des accords intervenus par le biais d'une contractualisation entre la Collectivité de Corse, l'État, le Syvadec et les Intercommunalités. Mais en novembre 2018, Arritti publiait ce texte qui laisse transparaître son agacement face aux blocages. N'est-il pas indispensable de remettre tous les acteurs autour d'une table pour faire le point de la situation? Les propositions faites par Edmond Simeoni il y a un peu plus de deux ans et demi gardent toute leur acuité aujourd'hui.

Rumènzule

es déchets sont un avatar des Pays développés; leur production exponentielle, témoigne d'une consommation débridée - mais inéquitablement répartie - et d'une carence d'organisation que l'on trouve dans trop de Pays. Encore que des régions proches comme celle de Capannori en Italie ont résolu le problème par un tri à la source qui culmine à 78%! En Corse, manifestement, on s'enferme dans un échec programmé; la révolte, légitime, des victimes des quatre centres d'enfouissement était inévitable mais volontairement tardive pour laisser le temps de trouver une solution raisonnable. En vain. Le débat fleurit, s'égare, rebondit et même, découvre le problème alors que les écologistes depuis des années, avec l'aide de consultants reconnus et avec notre soutien, ont démontré pourquoi le tri à la source était la solution de fond. Ce qui n'empêche pas des responsables superficiels ou des gens ignorants, de préconiser la création d'incinérateurs que la Corse, grâce à ses luttes, a définitivement rejetés. Je leur conseille de lire sur Internet: «Plus de 45.000 personnes meurent chaque année, en France, à cause de la pollution et les particules fines, cancérogènes (nées largement des incinérateurs) y jouent un rôle important; sans parler des bronchites, etc.».

Ces chiffres alarmants se retrouvent dans le monde.

Plus le temps passe, plus le conflit pourrit et s'enkyste; « e fune longhe diventanu sarpi – les longues ficelles deviennent des serpents »; le recours à la force serait malvenu, car il peut déclencher l'affrontement et l'imprévisible.

Avec des gens sensés, nous exigeons une recherche de solution rapide, par exemple, en proscrivant les

radicalisations ou le statu quo: que les responsables (État, Syvadec, CdC) s'enferment deux jours avec les responsables des centres d'enfouissement - dans une composition équitable -; il faut une obligation de premier résultat, assise sur un inventaire dont:

- l'analyse de la situation actuelle, son évolution prévisible et datée,
- les responsabilités des différents protagonistes,
- les orientations crédibles, les solutions possibles,
- les engagements respectifs avec un calendrier.

Cette réunion restreinte n'a pas vocation à décider; elle doit analyser et proposer.

Cette initiative, claire, ferme, responsable doit permettre de chercher et trouver, très vite, des solutions d'attente, intermédiaires; la confiance, fragile mais rétablie, ellesmêmes nous autoriseront alors à élargir le débat aux autres élus, à la population, aux associations (écologistes bien entendu et autres), aux forces représentatives de la société civile et de la diaspora etc. Les termes du débat sont connus, les solutions avérées.

En deux mois maximum, on doit avoir. par le dialogue, argumenté et sans heurt, la feuille de route, consensuelle, de la résolution du problème.

Je vais demander aux responsables, aux Corses et à toutes les forces vives de souscrire à cette proposition, de l'amender et s'ils la refusent, de dire, de manière claire, la solution qu'ils proposent.

La Corse n'a pas le droit d'échouer sauf à décourager toutes les bonnes volontés et à perdre définitivement toute crédibilité.

Mais alors, inévitablement, la situation dégénèrerait. Impensable. »





Cette semaine, le Parti pour mener à bien la mission du «sauvetage du Peuple Corse» que revendiquent les nationalistes sera abordé, mais sans trop développer car deux thèmes de Corse-Matin du 24 janvier m'incitent à donner mon sentiment. Les délais pour réfléchir au Parti sont prolongés. Les Territoriales ne se tiendront pas avant juin; selon Jean Félix Acquaviva, on parlerait de 2022 (?). D'autre part, les déclarations des autorités semblent nous préparer à un reconfinement sous peu. Dans ce cas, qu'elle serait la situation sanitaire, ses conséquences économiques et sociales et les priorités qui en

Peuple Corse

Un Parti pour agir dans tous les domaines

par Max Simeoni

e premier thème que je veux évoquer est celui de l'autonomie énergétique et du rôle que l'hydrogène pourrait avoir dans «un mix énergétique» (solaire, éolien, hydraulique).

L'énergie est un élément de base de l'économie d'un pays. Prix et garantie d'approvisionnement sont les facteurs qui garantissent l'indépendance et le développement économique. Ils sont à l'origine de conflits sans fin et de guerres. Les puits de pétrole, « l'or noir », ont mis le feu chaque fois qu'un gisement était découvert et il couve toujours au Moyen Orient. L'acheminent par pipelines au longs trajets ou en mer par navires pétroliers doit être sécurisé en les diversifiant et par des traités internationaux ou... par des porte-avions.

On apprend donc que l'université a, à Vignola, sur la plateforme Myrte des caissons à hydrogène vert couplés avec du photovoltaïque pour «dans un premier temps un prototype qui produise 8 tonnes par jour... avec en projet l'ouverture de plusieurs stations dans plusieurs bassins de vie d'H2 pour les transports lourds... » mais, oui il y a un mais, «tout dépendra des fonds publics que nous obtiendront...»

On a l'opinion d'un expert photo portrait à l'appui, analyste énergie et climat à l'Institut français des relations internationales (Ifri) qui démolit le rôle de H2 «sur l'Ile». Un réquisitoire très technique dans un panorama de géopolitique mondiale.

Je n'ai pas la prétention de porter

Ne pas s'incliner devant n'importe auelle domination. Aspirer à rester libre, digne et au mieux maître de notre destin commun. Le Parti salvateur, libérateur, est le creuset de l'intelligence collective et de la détermination des Corses qui ne peuvent rien déléguer.

des jugements pour ou contre dans ce débat. Mais j'ai quand même une opinion.

Notre université a un projet de recherche pour les Énergies renouvelables et l'H2. Elle fonde ses espoirs sur les fonds publics qui lui seront alloués. Comme elle, toute l'Île ne manque pas d'idées et elle est abreuvée de projets et de promesses non tenues depuis toujours. Un inventaire de ceux-ci nous donnerait le vertige. C'est comme si notre histoire de Peuple sur sa Terre était affectée de la maladie des Tics.

Le deuxième sujet concerne «le tour d'horizon de l'actualité

politique» de [F. Acquaviva. Il réfute la critique de l'opposition d'avoir court-circuité l'État. La majorité nationaliste serait res-

ponsable des difficultés. Il accuse au contraire l'État d'avoir «foulé aux pieds les engagements pris» pour la spécificité économique corse du tourisme en proie à l'épidémie. Même forte dénégation pour la gestion des déchets et affirmation que le projet d'une Compagnie régionale sera poursuivi même si la crise sanitaire a retardé la mise en place de la Semop qui doit servir de cadre juridique. Et si «une évolution de type mafieux» s'ébauche, elle préoccupe les députés natios, d'où la demande au Ministre d'envisager «un délit d'association mafieuse».

Je cite rapidement ces thèmes traités par le député pour surtout revenir sur son constat affirmé que «ce durcissement de l'État ne se limite pas à la Corse... le pouvoir a beaucoup de mal avec les corps intermédiaires »... la période sanitaire aggravant les difficultés. Le durcissement de l'État « existe partout ailleurs»? On peut imaginer que le Président Macron se raidit car pour se faire réélire, s'il n'a pas d'opposants structurés, s'il a une majorité LREM à la Chambre des députés, elle commence à douter et elle est peu dynamique. Le Président a comme relais sur le terrain ses Ministres bien plus que ses parlementaires, me semble-t-il. Les courroies de transmissions des clans ont disparu. Son caractère autoritaire a été mis en évidence dès le début avec l'anniversaire de la mort du Préfet Erignac. Un tel montage de concert avec Chevènement qui pouvait l'imaginer? Croire que cela pouvait rétablir l'aura de l'État et rendre rouge de confusion des «élus locaux... qui ne font pas la loi »? La période de grâce après son triomphe électoral a sans doute

amplifié son geste. La jaunisse des gilets aux ronds points a sifflé la fin de cette griserie. Le contexte de l'épidémie souligne les faiblesses des dirigeants mais peut aussi servir d'excuse s'il débouche sur une catastrophe générale. On n'y est pas encore mais on ne peut pas l'écarter non plus. Les Territoriales en 2022 avant les Présidentielles pourraient mettre en évidence la faible implantation du Parti du président. Ce risque à éviter?

Les limites qui se posent aux coalisés natios majoritaires tiennent surtout au fait qu'il manque un Parti au sein du Peuple Corse. Un Parti qui éclaire l'origine de la maladie des Tics de notre Peuple, qui arrive à le convaincre qu'il faut agir dans tous les domaines possibles économiques, sociaux, culturels, électoraux, associatifs, ne rien laisser aux système des clans et des jacobins, ou de tout autre intérêt particulier prospérant au détriment de l'intérêt général. Bref, ne pas s'incliner devant n'importe quelle domination. Aspirer à rester libre, digne et au mieux maître de notre destin commun. Le Parti salvateur, libérateur, est le creuset de l'intelligence collective et de la détermination des Corses qui ne peuvent rien déléguer. Cela revient à dire qu'ils doivent être l'exemple d'une démocratie réelle pour un combat difficile où chacun trouve sa place pour donner le meilleur de lui même dans la transparence, la confiance, la solidarité, se vouloir chacun et ensemble «fratelli di fede», fede d'una Corsica per tutti i nostri figlioli. Un Parti qui, face aux dominants et à l'État, obtienne la reconnaissance du Peuple Corse et, avec l'Autonomie, les moyens de lui assurer sa survie.

AVIS DE PUBLICITÉ ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL Mana Maria Biorra PIANCUINI. Dispostrica

Mme Marie-Pierre BIANCHINI - Directrice par intérim - Avenue Paul Giacobbi - BP 618 - 20601 BASTIA - Tél : 04 95 30 95 30

Référence acheteur: 21/FCS/001/B0

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre. **Objet :** Numéro de la consultation : 21/FCS/001 Prestations de nettoyage des locaux, de la vitrerie ainsi que la fourniture des consommables sanitaires et d'évacuation des déchets pour le siège social de l'ODARC et ses antennes

Procédure : Procédure adaptée Forme de la procédure :

Prestation divisée en lots : oui

Lot N° 1 - Entretien périodique des locaux du siège social de l'ODARC à BASTIA

Lot N° 2 - Entretien périodique des locaux de l'antenne de VESCOVATO

Lot N° 3 - Entretien périodique des locaux de l'antenne d'ALTIANI

Lot N° 4 - Entretien périodique des locaux de l'antenne d'ILE-ROUSSE

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

- 55 % Prix des prestations
- 20 % Valeur technique : Critère de qualité des équipements et des produits de nettoyage: prise en compte des considérations liées à la santé et à l'hygiène, fréquence des contrôles et système de suivi et d'amélioration de la qualité
- 15 % Valeur technique : Critère de qualité relatifs à l'équipe dédiée: nombre, compétences et expériences du personnel d'exécution et d'encadrement assignés sur le marché
- 10 % Valeur technique : Méthodologie utilisée: prise en compte des considérations liées à l'environnement et à la sécurité, adaptation du nettoyage aux caractéristiques des locaux

Remise des offres : 19/02/21 à 12h00 au plus tard. Envoi à la publication le : 25/01/2021

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://www.marches-publics.info

AVIS D'ATTRIBUTION ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Mme Marie-Pierre BIANCHINI - Directrice par intérim - Avenue Paul Giacobbi - BP 618 - 20601 BASTIA - Tél: 04 95 30 95 30 - Fax: 04 95 33 86 05 mèl: marches-publics@odarc.fr -

web: http://www.odarc.fr

Objet : Acquisition de matériel agricole Référence acheteur : 20/FCS/011 Nature du marché : Fournitures

Procédure adaptée

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Bastia - Villa Montépiano - 20407 Bastia - Cedex - Tel : 0495328866 - Fax : 0495323855 - greffe.ta-bastia@juradm.fr

Attribution du marché

Nombre d'offres reçues : 4 Date d'attribution : 05/01/21 Marché n° : 011-2020

SARL SOCODIMAT, RT 10 Le Stollo, 20240 GHISO-

NACCIA

Montant HT: 77 500,00 Euros

Sous-traitance : non.

Envoi le 22/01/21 à la publication

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur http://www.marches-publics.info

AVIS D'ATTRIBUTION
ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE
INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Mme Marie-Pierre BIANCHINI - Directrice par intérim - Avenue Paul Giacobbi - BP 618 - 20601 BASTIA - Tél: 0495309530 - Fax: 0495338605 -

mèl: marches-publics@odarc.fr - web: http://www.odarc.fr

Objet : Externalisation globale de l'hébergement du système d'information de l'ODARC

Référence acheteur : 008-2020 Nature du marché : Services Procédure avec négociation

Classification CPV : Principale : 72514000 - Services de gestion des installations informatiques

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia - Villa Montépiano -20407 Bastia - Cedex - Tel : 0495328866 -Fax : 0495323855 - greffe.ta-bastia@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends et Litiges relatif aux marchés publics - secrétariat du comité - place Félix Baret - CS 80001 - 13282 MARSEILLE - 06 - Tel : 0484354554 - Fax : 0484354460 - catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction

- Référé précontractuel : jusqu'à la signature du contrat, article L 551-1 du code de justice administrative. Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre.
- Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infructuosité de la procédure :

Dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent courrier.

Attribution du marché

des recours :

Valeur totale du marché (hors TVA) : 346 898 euros Nombre d'offres reçues : 2

Date d'attribution : 29/12/20 Marché n° : 008-2020 SITEC, ZI du Vazzio, 20090 AJACCIO Montant HT : 346 898,00 Euros Le titulaire est une PME : NON Sous-traitance : non.

Envoi le 22/01/21 à la publication

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur http://www.marches-publics.info

RONO

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 10 000 EUROS
SIEGE SOCIAL: ROUTE DE SARTENE, FOCE
DELL'EDERA, 20169 BONIFACIO
539 176 883 RCS AJACCIO

Aux termes d'une décision en date du 5 janvier 2021, l'associée unique a décidé de transférer le siège social de la Route de Sartène, Foce dell'Edera, 20169 BONIFACIO, au 14 Rue Doria, 20169 BONIFACIO à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

AVIS D'ATTRIBUTION
ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE
INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
Mme Marie-Pierre BIANCHINI - Directrice

par intérim - Avenue Paul Giacobbi - BP 618 - 20601 BASTIA - Tél: 04 95 30 95 30 - Fax: 04 95 33 86 05 mèl: marches-publics@odarc.fr -

mèl: marches-publics@odarc.fr web: http://www.odarc.fr

Objet : Maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un bâtiment technico-administratif et d'un hangar de stockage de matériel agraire

Référence acheteur : 20/Pl/010/J0 Nature du marché : Services

Procédure ouverte Classification CPV :

Principale: 71200000 - Services d'architecture Complémentaires: 71221000 - Services d'archi-

tecte pour les bâtiments

des recours :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia - Villa Montépiano 20407 Bastia - Cedex - Tel : 0495328866 -Fax : 0495323855 - greffe.ta-bastia@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Diffférends et Litiges relatif aux marchés publics - secrétariat du comité - place Félix Baret - CS 80001 - 13282 MARSEILLE - 06 - Tel : 0484354554 - Fax : 0484354460 - catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction

- Référé précontractuel : jusqu'à la signature du contrat, article L 551-1 du code de justice administrative. Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre.
- Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infructuosité de la procédure :

Dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent courrier.

Attribution du marché

Valeur totale du marché (hors TVA) : 167 748 euros

Nombre d'offres reçues : 6 Date d'attribution : 29/12/20 Marché n° : 010-2020

SARL ATELIER ARCHI-MED, 1971 ROUTE INFERIEURE

DE CARDO, 20200 BASTIA Montant HT: 167 748,00 Euros Le titulaire est une PME: NON Sous-traitance: non.

Renseignements complémentaires

La part de l'enveloppe prévisionnelle du maître de l'ouvrage affectée aux travaux est fixée à 1 900 000 euros HT.

Le forfait de rémunération est provisoire. Il correspond au produit du taux de rémunération (8,83%) par le montant de l'enveloppe financière affectée aux travaux par le maître de l'ouvrage.

Envoi le 25/01/21 à la publication

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur http://www.marches-publics.info

AVIS

Monsieur CONZAGA Fabrice né le 21/06/1983 à 20000 AJACCIO demeurant PIAZZA CUMUNA, 20125 ORTO agissant en son nom personnel et au nom de son enfant mineur, Monsieur CONZAGA ANGHJULU-MARIA né le 01/01/2016 à 20000 AJACCIO, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique et à celui de son enfant mineur celui de MASSIANI.

nº 2685 • 28 di ghjennahju 2021 Arritti • 11



A CHEDA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 400 000 EUROS SIEGE SOCIAL : CAVALLO MORTO 20169 BONIFACIO 400 809 109 RCS AJACCIO

Aux termes d'une décision en date du 31 août 2020, l'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Jean-Marie CRIDEL de ses fonctions de gérant à compter du même jour, et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis, La Gérance

D'ICI ET D'AILLEURS

Société par actions simplifiée En liquidation au capital de 1000 euros Siège social : Rond-Point De Baléone - Effrico III 20167 SARROLA-CARCOPINO 818 672 818 RCS AJACCIO AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire en date du 04 Janvier 2021 de la SAS D'ICI ET D'AILLEURS il en résulte :

L'assemblée générale des associés a

- Approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 31 Décembre 2020 :
- Donné quitus au Liquidateur Danielle PAOLINI, demeurant Voie Terminone, 20167 PERI et l'a déchargé de son mandat ;
- Constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 Décembre 2020.
 Mention sera faite au RCS de Ajaccio

Pour avis

SAS Alain SPADONI & Associés, Notaires 3 avenue Eugène MACCHINI BP 101 20177 AJACCIO CEDEX 1

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL –
DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 25/09/2017, Monsieur Pascal Laurent MURRU, en son vivant retraité, demeurant à CAURO (20117) lieu-dit «Gabella», Né à CAURO (20117), le 31 janvier 1943, Célibataire, Non lié par un pacte civil de solidarité, Décédé à AJACCIO (20000) (FRANCE), le 29 décembre 2020.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Charles SANTUCCI, Notaire associé de la Société par Actions Simplifiée «Alain SPADONI & Associés, Notaires», titulaire d'un Office Notarial à AJACCIO (Corse-du-Sud), 3 avenue Eugène Macchini, Immeuble «Le Régent», le 22 janvier 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Charles SAN-TUCCI, notaire à AJACCIO (Corse-du-Sud), référence CRPCEN : 20004, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance d'AJACCIO de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

SCI DE LA COTE DE JADE Société civile immobilière au capital de 1430 euros Ancien siège social : 20 rue des Pinsons 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE

Nouveau siège social : Querciu 20215 PORRI 450 310 883 RCS NANTES

En cours de transfert au RCS de BASTIA

Les associés ont décidé le 21 décembre 2020, de transférer le siège social du 20 rue des Pinsons 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE à Querciu 20215 PORRI à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

En conséquence, la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de BASTIA.

Objet : L'acquisition, la gestion, l'administration par bail ou autrement, de biens immobiliers de toutes natures, et de biens mobiliers, l'aménagement, l'entretien, de même que la construction, de ces biens. Et généralement toutes opérations susceptibles de se rattacher à cet objet ou d'en favoriser le développement, de même que toutes sûretés et cautions, pourvu qu'elles n'affectent pas le caractère civil de la société.

Durée: 50 ans

Gérance : Monsieur Jérôme COLONNA-SANTINI, demeurant à Querciu 20215 PORRI.

Pour avis, La Gérance.

COMMUNE DE LOPIGNA AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse de l'Organisme :

Commune de Lopigna Mairie Lopigna 20139 Tel: 0495289433

Mail: mairie.lopigna@orange.fr

Objet du Marché:

Réalisation de travaux de rénovation du Rez de chaussée de la Mairie, et de ses abords immédiats

Pour plus de détails prendre contact avec la Mairie.

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE: MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF: FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE: MARC BATTISTINI • RÉDACTION: 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 0965321690 • TÉL./FAX 0495316490 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE: VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 0623294663 • IMPRIMEUR: STAMPERIA SAMMARCELLI • BIGUGLIA • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0422C82046 • ISSN 1262

Attualità, suciale, salute, pulìtica...

U vostru settimanale hè nant'à internet



www.arritti.corsica